

Séance ordinaire du Conseil Général de la commune de Prévonnoloup 17 mai 2017

Appel	L'appel fait constater la présence de 15 membres, 3 personnes se sont excusées.
Procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2016	Le procès-verbal est lu et approuvé à main levée.
Communications de la Municipalité	<p>M. Alain Michel Informe le Conseil sur la réalisation des travaux pour le trottoir. Ceux-ci débiteront d'ici à une semaine et demi. Les travaux pour la partie souterraine sont terminés.</p> <p>Dès le 1^{er} Juin, Monsieur Liniger sera député pour la Broye-Vully, Bravo à lui.</p> <p>M. Philippe Liniger Est content d'être élu et remercie tout le monde de la confiance témoignée. Il fera son possible pour porter haut les couleurs de Prévonnoloup et de la région dans son rôle de député. Il y a de bons députés dans la région, nous pourrons ainsi bien travailler ensemble.</p> <p>Lors des travaux pour le trottoir, il y aura une coupure de l'eau (une information parviendra aux personnes concernées avant. Cette coupure durera entre 4 et 6 heures.</p> <p>Mme Anita Paccaud Concernant les écoles : La construction du nouveau collège se passe bien. Transports modification de transports pour la rentrée 2018, les petites auront un bus, les plus grands quant à eux prendront les TPF. Cantine changement au niveau du prestataire de service. On peut maintenant commander les repas la veille. Faire de la publicité pour le réfectoire.</p>
Renouvellement du bureau	<p>M. Léandre Bolomey se représente volontiers. Suite au rappel de M. Christian Schneider, le vice président M. Alain Peter prend la présidence durant le renouvellement. Les scrutateurs distribuent et récoltent les tickets. 15 bulletins rentrés – 1 nul – 14 voix pour Léandre (majorité 8). Léandre Bolomey est donc réélu.</p> <p>Concernant le Vice-président, M. Alain Peter se représente s'il n'y a pas d'autres volontaires. Pas d'autre personne intéressée. M. Alain Peter est réélu à main levée (une abstention). Il remercie le conseil de la confiance accordée.</p> <p>Les deux scrutateurs Mme Claire-Lise Sumi et M. Yvan Buano se représente tous les deux.</p>
Renouvellement de la commission de gestion	<p>Actuellement la commission est composée de : Mme Wegmann, Ms. Sprunger, Peter et Wyssa (suppléant) Mme Wegmann fait part de son souhait de laisser sa place. M. Wyssa reprend la place. Il faut donc un nouveau suppléant. Mme Claire-Lise Sumi propose Christian Schneider qui ne souhaite pas et propose M. Daniel Michel, qui lui ne peut pas. M. Alain Peter propose M. Marc Schneider qui accepte. La commission est donc composée de : Ms. Sprunger, Peter et Wyssa et Schneider (suppléant)</p>

Séance ordinaire du Conseil Général de la commune de Prévonnoloup 17 mai 2017

Adoption du règlement communal sur la distribution de l'eau	<p>Lecture du préavis municipal 01-2017 par la secrétaire du Conseil, puis lecture du rapport de la commission composée de Messieurs Hervé Wyssa, Jean-Jacques Ogay et Roland Oberson rapporteur.</p> <p>Mme Schneider s'interroge sur le doublement du prix. Le prix n'a pas doublé, il s'agit de la valeur maximum qui sera utilisée selon les besoins.</p> <p>QU'est-ce que l'unité locative ? C'est pour un appartement quel que soit la taille de celui-ci.</p> <p>Mme Sumi demande à partir de quand est-ce que les nouveaux tarifs entreront en vigueur ? Dès le retour du règlement de Lausanne.</p> <p>Concernant la taxe d'entrée sur les nouvelles constructions, pour celles qui sont déjà en cours c'est le tarif actuel qui fait fois.</p> <p>Le nouveau règlement est adopté à main levée à l'unanimité</p>
Rémunération de la municipalité	<p>Lecture du préavis municipal 02-2017 par la secrétaire du conseil, puis lecture du rapport de la commission de gestion composée de Mme Wegmann, Messieurs Sprunger et Peter rapporteur.</p> <p>Aucune remarque ou question.</p> <p>La proposition est acceptée à main levée.</p> <p>Monsieur Alain Michel remercie le conseil pour l'acceptation. Pas pour le gain financier, mais content que la rémunération des heures se fasse à leur juste valeur.</p>
Mise sous compteur de l'éclairage public	<p>Lecture du préavis municipal 03-2017 par la secrétaire du conseil, puis lecture du rapport de la commission composée de M. D. Michel, M. Schneider et Mme C.-L Sumi rapporteur.</p> <p>Aucune remarque ou question</p> <p>La proposition est acceptée à main levée.</p> <p>Monsieur Léandre Bolomey suggère de faire un bilan des économies réalisées après une année.</p>
Comptes 2016	<p>Lecture du préavis municipal 04-2017 par la secrétaire du conseil</p> <p>Présentation des comptes 2016 par M. Chiovetto, boursier, qui sont commentés par le syndic.</p> <p>Rubrique 2 - Finances</p> <p>21 – Impôts</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charges, défalcation d'impôt de 8505.93 • Revenus, On reste toujours prudent lors du budget, les revenus sont donc plus haut que budgétisés, on peut voir par contre qu'ils sont presque identiques qu'en 2015 <p>22 – Service financiers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Revenus, retour de péréquation de 32'110.- pour l'année 2015 et retour de péréquation provisoire 2016 plus élevé au niveau des dépenses thématiques, le montant reçu est trop élevé, c'est la raison pour laquelle aux charges nous avons prévu une provision de 50'000.- pour futur paiement de ce trop perçu. <p>23 – Amortissement réserve</p> <ul style="list-style-type: none"> • Attribution de 10'000 chf au fond de réserve pour investissement futurs <p>Rubrique 3 – Domaines et bâtiments</p> <p>352 – Bâtiments communaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Charges, Rénovation de l'ancien bureau de poste (préavis 03-2016)

Séance ordinaire du Conseil Général de la commune de Prévonloup

17 mai 2017

Rubrique 4 – Travaux

43 – Routes

- Amortissement de 10000.- de l'éclairage public (préavis 04-2015)
- Travaux de l'abri-bus (préavis 06-2015)

44 - Parc, promenade, cimetière

- Charges, Place de convivialité (préavis 04-2016)

45 – Ordures ménagères et déchetterie

- Charges, pose du « Molok »

46 – Réseau d'égout

- Charges, attribution au fond affecté de 8761.40 afin que ce compte ne soit pas bénéficiaire
- Revenus, taxe d'épuration encaissées pour 7500.-

Rubrique 6 – Police

65 – défense contre incendie

- Charges et revenus d'environ 2'000.- qui correspond à l'entretien des extincteurs

66 – Protection civile

- Revenu de 1248.77 suite à dissolution de la PCI région Moudon

Rubrique 7 – Sécurité sociale

72 – Prévoyance sociale cantonale

- Charges, 8331.00 payé suite au décompte final 2015

Rubrique 8 - Services industriels

81 – service des eaux

- Charges, changement de l'hydrante du collège pour 1647.00 et attribution au fond affecté de 2742.70 afin que ce compte ne soit pas bénéficiaire.

Total de charges : 619'100.75 Fr

Total de revenus : 622'206.02 Fr

Excédent de revenus : 3'105.27 Fr

Mme C.-L. Sumi demande à ce que la prochaine fois pour une meilleure compréhension le préavis municipal soit lu après la présentation des comptes.

Lecture du rapport de la commission de gestion composée de Mme Wegmann, Messieurs Sprunger et Peter rapporteur.

M. Peter demande à la Municipalité un engagement de sa part concernant les vœux de la commission.

M. Alain Michel prend bonne note et le nécessaire sera fait.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Séance ordinaire du Conseil Général de la commune de Prévonloup 17 mai 2017

Divers	<p>M. Christian Schneider demande si par rapport à la construction du trottoir la fontaine sera conservée ? Après les travaux une réfection du tour de la fontaine sera effectué. Conservation d'un seul de deux bassins. Une réflexion plus approfondie sera menée une fois les pavés posés.</p> <p>Mme L. Schneider indique que la route devant chez eux est dangereuse pour les cyclistes. M. Crottaz va voir ce qui peut être réalisé.</p> <p>La municipalité est consciente de l'état des routes et de la nécessité de faire certains travaux. Une proposition de fera au prochain conseil en octobre ou via la mise en place d'un conseil extraordinaire si nécessaire.</p> <p>Le 1^{er} juillet lors de la fête du village une démonstration de Vélo trial aura lieu l'après-midi. Pour ceux qui le souhaite, un essai pourra même être fait (casque obligatoire)</p> <p>Le président remercie chacun de son investissement et clôt la séance à 21h20</p>
--------	--

Le Président

La Secrétaire